

# Note de service

DESTINATAIRE : À tous les centres de prélèvements du Nord de Lanaudière,  
Aux médecins et infirmière praticienne du Nord de Lanaudière  
EXPÉDITEUR : Service de microbiologie du laboratoire de biologie médicale du CISSS  
Lanaudière Nord (CHDL)  
DATE : 4 juillet 2019  
OBJET : **Auto-prélèvement pour l'examen de routine des sécrétions vaginales**

---

**\*\*\*\*\*Attention cette note s'adresse aux analyses destinées au CHDL seulement\*\*\*\*\***

Chers collègues,

Des études récemment consultées démontrent que l'auto-prélèvement vaginal, s'il est accompagné d'un enseignement sur la méthode de prélèvement et s'il est réalisé en milieu de soins ambulatoires permet d'obtenir un spécimen adéquat l'examen de routine des sécrétions vaginales

Pour que le prélèvement soit acceptable il devra donc être effectué **en clinique ou au centre de prélèvement du CLSC**, toute suite après que la patient ait reçu les instructions d'un professionnel de la santé et qui lui a remis un feuillet d'instruction au patient afin de procéder à un prélèvement adéquat.

Les instructions pour les patientes (**MIC-IPA-020**) sont disponibles via «**Guide préanalytique et prélèvement**», section « **Instruction aux patients** » :

<http://cisslanaudiere.intranet.reg14.rtss.qc.ca/info-clinique/laboratoires/laboratoire-nord/guide-preanalytique-et-prelevement/>.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Veuillez recevoir nos cordiales salutations,



Dre Anaïs Lauzon-Laurin  
Microbiologiste-infectiologue  
CISSS Lanaudière (CHDL)



Audrey Gaudet, Assistante-chef intérimaire  
Laboratoire microbiologie  
CISSS Lanaudière (CHDL)